**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

Herausgeber: Union syndicale suisse

**Band:** 20 (1928)

Heft: 1

**Rubrik:** Éducation ouvrière

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les recettes propres de la Centrale nationale s'élèvent à 2,105,869 couronnes. L'effectif général passa de 385,455 couronnes au 31 décembre 1925 à 414,859 couronnes au 31 décembre 1926; depuis, l'effectif a continué de s'accroître et s'élevait à 436,812 membres à la fin octobre 1927. (F. S. I.)

ESTHONIE. Les syndicats esthoniens viennent de décider par 77 voix contre 27 d'adhérer à l'Internationale syndicale d'Amsterdam.

L'affiliation de l'Estonie permettra de créer le comité syndical balte et de consolider ainsi le mouvement syndical dans la Baltique; les centrales syndicales de la Lettonie et de la Lithuanie faisant déjà partie de la F.S.I. C'est la réalisation du vœu émis par la conférence balto-scandinave, qui s'était réunie les 6 et 7 décembre 1926 à Stockholm, sur l'initiative de la F.S.I. Il n'en peut résulter que du bien dans cette région orientale qui a encore bien à faire pour retrouver son équilibre.

## Education ouvrière

BELGIQUE. Depuis sa fondation, la Commission syndicale de Belgique s'est toujours efforcée de collaborer d'une façon efficace à l'œuvre d'éducation de la classe ouvrière. Elle créa d'abord dans chaque groupement syndical local une bibliothèque. Elle publia ensuite de nombreuses brochures traitant des problèmes d'actualité qui retenaient l'attention du mouvement syndical, comme: la loi des huit heures, Vade-Mecum du propagandiste, l'arbitrage obligatoire, les vacances ouvrières, le contrôle ouvrier, la délimitation des frontières syndicales, la législation internationale du travail, etc., etc.

La création d'un organe officiel permit entre les militants des diverses organisations affiliées une collaboration plus étroite. En fondant la Centrale d'éducation ouvrière et l'Ecole ouvrière supérieure — que plusieurs de nos militants suisses ont visitée — en collaboration avec d'autres organisations et en l'appuyant financièrement, la Commission syndicale de Belgique a manifesté sa ferme volonté d'obtenir une pléïade de militants capables pour assurer dans les meilleures conditions possibles la continuité de son œuvre d'émancipation prolétarienne.

Cet effort d'éducation, la Commission syndicale de Belgique le poursuit encore en organisant pour ses militants une semaine complète d'étude consacrée à une question afin de préciser et justifier l'attitude des travailleurs sur les problèmes nouveaux qui s'imposent à leur attention. La responsabilité toujours plus grande qu'encourent les militants en fait une obligation inéluctable.

C'est ainsi que l'année dernière nos amis belges ont consacré une semaine entière à l'étude des problèmes soulevés par la rationalisation. Le compterendu sténographique qui vient de sortir de presse, nous apporte les échos de cette semaine de travail qui intéressa au plus haut point tous les participants <sup>1</sup>. On comprendra l'importance de tels travaux, si nous disons qu'on y traita successivement de la rationalisation dans l'industrie métallurgique, dans l'industrie du textile, dans l'industrie du verre, dans les chemins de fer, dans les mines, dans l'industrie du bois, dans l'agriculture, dans le commerce, etc. Le tout intercalé d'exposés faits par des spécialistes sur le côté scientifique de la question et de visite d'entreprises.

On le voit, les syndiqués belges savent faire des sacrifices pour former de bons militants, utiles et clairvoyants.

On peut se procurer cet ouvrage en s'adressant à la librairie coopérative l'Eglantine, rue de Lengier 20, Bruxelles. Le prix est de fr. 30.— belges pour les particuliers et fr. 15.— pour les affiliés au mouvement syndical belge.